

Jeudi, 21 décembre 2022
Par Aurélia Salinas

Il a fêté ses 50 ans : le Ceser, à quoi ça sert ?

Mercredi 7 décembre, il a fêté ses 50 ans au Centre Pompidou-Metz. Le conseil économique, social et environnemental du Grand Est reste un acteur méconnu du territoire. Légitimité, rapport avec l'exécutif, fusion des anciennes régions : le Ceser voyage avec un tas de problématiques, mais il ne manque pas d'ambition.



Marie-Claude Briet-Clemont a commencé son mandat à la tête du Ceser Grand Est en juin 2021, de mi-mandat et devient la première femme présidente du Ceser Grand Est.
Photo Pascal Bodez

Lumière sur le Ceser. Pour célébrer ses 50 ans, le conseil économique, social, et environnemental du Grand Est s'est offert le bel écrin de Pompidou. Président du conseil régional, préfète de Région, président du conseil départemental de la Moselle : du beau monde à la tribune et une occasion de braquer les projecteurs sur cette assemblée qui travaille la majeure partie du temps dans l'ombre, obligée de se justifier, de prouver sa légitimité. Le Ceser trimballe cette réputation de ne pas être utile à grand monde depuis presque toujours. « Le Ceser, à quoi ça sert ? » Tous ses membres, tous les présidents qui se sont succédé à sa tête, ont vu cette question revenir régulièrement à l'intérieur comme à l'extérieur de leur hémicycle.

Marie-Claude Briet-Clemont a pris ses fonctions en juin 2021, à la suite de Patrick Tassin. Champardennaise comme lui, issue du monde syndical, elle est la deuxième présidente du Ceser Grand Est qui, comme sa grande sœur régionale, est née de la loi NOTRe et de la fusion des trois anciennes régions. Ils étaient 253 à siéger lors de la première séance de cette nouvelle assemblée en janvier 2016 qui a donc vu l'élection de Patrick Tassin. Une surprise. Roger Cayzelle partait favori mais s'est finalement fait « avoir » par le vote des Alsaciens dans un second tour crispant. L'ancien président du conseil économique, social, environnemental de Lorraine a démissionné quelques jours plus tard, concluant le chapitre d'une histoire commencée en 2001.

Cette année-là, il succède à Pierre Dap et devient le troisième (et dernier) président du Cesel. François Guillaume avait essuyé les plâtres de cette institution née en 1972. D'abord comité, elle devient conseil suite aux lois de décentralisation. En 2010, un nouveau "e" se glisse dans son patronyme. Le conseil économique et social devient aussi environnemental, et considère ainsi l'écologie comme l'une de ses priorités.

« Pas là pour servir la soupe »

Mais revenons à la Lorraine et à 2001. Cayzelle bat Dap et fait entrer le Cesel dans une nouvelle ère. Issu du collège syndical et de la CFDT, il est marqué à gauche. Ce qui ne l'empêche pas d'instaurer « un deal de confiance » avec le Medef en n'écartant pas la confrontation nécessaire à la vie de cette assemblée. « Il faut y aller », comme le répétait souvent, et le répète encore, Roger Cayzelle. Dans sa conception, le Cesel doit créer du débat. « Sa seule force, c'est le mot », estime Roger Cayzelle. Qui va même plus loin : « Il faut rentrer sur le terrain politique, dire les choses. Le Ceser n'est pas là pour servir la soupe au conseil régional. » C'est à cette collectivité que le Ceser est rattaché puisqu'elle constitue son assemblée consultative. Quatre collèges la composent : les patrons, les salariés, les personnalités qualifiées désignées par le préfet, les associations. Ils sont aujourd'hui 180 à siéger au sein du Ceser dont la mission première est de « donner l'avis de la société civile sur les orientations des politiques publiques du conseil régional ». La définition est signée Marie-Claude Briet-Clemont. Elle, n'aime pas le terme de « poil à gratter » qui collait à la peau du Cese lorrain. « Je préfère dire que nous sommes des éclaireurs, ce qui signifie aussi que nous avons un rôle d'alerte. Éclaireur ne veut pas dire "toujours d'accord". Le Ceser n'est ni le premier opposant ni le faire-valoir. Il se situe sur une ligne médiane. Notre ADN n'est pas d'être poil à gratter, mais on ne doit pas avoir peur de le devenir si on ne se sent pas écouté. » Car à la question « À quoi sert le Ceser ? », Marie-Claude Briet-Clemont répond par une autre interrogation : « Est-ce que c'est la bonne question que l'on pose ? Sachant que nous faisons un travail pour lequel nous sommes missionnés, la vraie question

serait plutôt : sommes-nous écoutés ? » Elle répond que oui. Surtout dans un conseil régional avec ce président-là. « Jean Rottner a une volonté de travailler avec le Ceser, il a le respect de notre fonction. » Marie-Claude Briet-Clemont répète souvent la phrase que le Mulhousien avait lancée aux membres du Ceser, en début de mandature, les invitant à « produire des avis pertinents aussi impertinents soient-ils ». Des avis qui au fil des mois sont de plus en plus cités par toutes les forces politiques qui constituent le conseil régional. Une première victoire pour Marie-Claude Briet-Clemont. La relation d'un Ceser avec son exécutif régional dépend donc en bonne partie de la personnalité de celui qui gère la Région.



Roger Cayzelle a été président du Cesel de 2001 à 2014. Photo DR

Roger Cayzelle a connu deux présidents : Gérard Longuet puis Jean-Pierre Masseret. Et, contre toute attente, c'est avec le premier que la collaboration était la plus simple. « Il laissait le débat ouvert. Je me souviens d'une séance où il avait été mis en minorité par son assemblée à cause de notre avis sur le débat de la gare de Vandières. Il est monté dans mon bureau, a mangé toutes mes cacahuètes, et dit que nous avons raison », raconte Roger Cayzelle. Avec Jean-Pierre Masseret, c'était beaucoup plus compliqué. « Il est parti cinq fois de nos plénières (dont une en oubliant ses lunettes et avait donc dû revenir) avant la fin en pestant. Il était la meilleure promotion pour notre assemblée. » C'est vrai, du poste de journaliste, voir arriver le président socialiste du conseil régional, c'était l'assurance d'une session qui dévie de sa route, s'emballe avec la limite que ce « show » comporte. « Une journaliste m'avait dit une fois : "C'est très bien votre sketch mais où est l'intérêt de la Lorraine dans tout ça ?" », se souvient encore Roger Cayzelle.

« L'assemblée du temps long »

Avec la fusion, le Ceser a dû inventer une nouvelle manière de danser avec le conseil régional. Auparavant, chaque région avait son propre pas de deux. « Nous avons trois cultures, trois modes de relation avec l'exécutif très différents. Certains étaient dans une collaboration de grande proximité, d'autres dans la confrontation », explique Marie-Claude Briet-Clemont. Il a fallu du temps pour que le Ceser sorte de préoccupations purement administratives et retrouve le fil du débat. « Comment fait-on pour entraîner 180 personnes qui n'habitent pas au même endroit ? », interroge Roger Cayzelle. Or sur ce terrain de la recherche d'une identité commune, celui qui est aujourd'hui le président de l'Institut de la Grande Région (IGR) estime que le Ceser a une vraie carte à jouer. « Il faudrait s'attaquer à ce fameux récit du Grand Est, identifier les points forts et les points faibles du territoire. »

Marie-Claude Briet-Clemont partage cet avis quand elle applaudit des deux mains le nouveau slogan de la Région : « La force d'un tout. » Tranquille, la force. En tout cas, c'est la direction qu'entend lui donner la présidente. « Nous ne sommes pas l'assemblée du coup médiatique mais du premier mot, car nous donnons nos avis en amont. Et celle du premier pas, car nous avons mis en place une instance d'évaluation des politiques publiques et nous sommes le premier Ceser de France à le faire. Nous sommes l'assemblée du temps long qui ne se situe pas dans un choix binaire entre ce qui est bien ou pas bien. Cette troisième voie ne se décrète pas, elle se construit. »